

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 février 2020

N°2022

## **NOTE AUX RÉDACTIONS**

# Contrat-type du permis de conduire : plus de transparence pour mieux comparer

## Mercredi 19 février – 14 h 45 Bercy

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, et les membres du conseil national de la consommation (CNC) présenteront demain mercredi 19 février à 14 h 45 le contrat-type du permis de conduire.

Annoncé en mai dernier par le Premier ministre, le contrat-type du permis de conduire doit garantir au candidat la transparence dans son parcours d'apprentissage de la conduite et une plus grande comparabilité. *In fine*, la diffusion d'un contrat-type pourra contribuer à faire baisser les coûts et éviter aux consommateurs des facturations indues.

Le contrat-type qui sera remis au ministre demain est le fruit d'une concertation au sein du CNC. Il sera décliné dans les prochaines semaines par voie réglementaire conformément à la loi d'orientation des mobilités.

#### **Programme**:

14 h 45 Introduction de Christine Barattelli et Raphaël Bartlome, rapporteurs du CNC

Intervention de Bruno Le Maire

A l'issue Questions-réponses avec la presse

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

### **Contact presse**

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr